



ÉLECTIONS LETTRE AUX CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES

Né de notre combat victorieux en 2009 contre un projet de carrière qui menaçait le cœur de la forêt de Grande Charnie, notre Collectif a élargi depuis son action à l'ensemble de la Charnie qui s'étend, du Nord au Sud, de Sillé le Guillaume aux portes de Sablé et, d'Ouest en Est, de Montsûrs à Tennie, comme en témoigne une carte publiée par le célèbre dictionnaire Pesche dans son édition de 1829. C'est pourquoi nous semble justifiée la démarche que nous effectuons vers vous, la circonscription électorale dans laquelle vous vous présentez incluant tout ou partie de la Charnie.

Des projets contestables surgissent régulièrement dans notre pays. Nous avons échoué dans notre combat contre l'extension d'une porcherie industrielle à Joué-en-Charnie ; mais nous sommes parvenus à Rouez en Champagne, avec l'association environnementale locale, à repousser les visées dangereuses de la Société Variscan souhaitant réactiver l'ancienne mine d'or de Chantepie, site laissé gravement pollué par le précédent exploitant, Total. C'est la raison pour laquelle nous avons rejoint à l'Ouest de Laval la lutte de l'association Pays de Loiron Environnement contre la demande de recherche minière dite « Perm Olivet » déposée par la Société SGZ France, soutenue par Variscan. Nous saluons à cet égard la position lucide adoptée par le Président du Conseil Départemental de la Mayenne, M. Olivier Richefou, opposé à une relance de l'activité minière dans les 26 communes concernées sous peine d'annihiler gravement l'espace rural et particulièrement agricole.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit et ce pourquoi nous militons : l'artificialisation des sols ne connaît aucun répit. La COP 21 a bien mis en évidence, pour réduire l'effet de serre et contenir le réchauffement climatique, l'urgence à préserver la santé de la terre. Alors que disparaît tous les 5 ans une surface équivalente à un département français, nous ne voulons pas devenir les derniers gaulois impuissants à préserver l'intégrité d'un territoire maintenant entamée. Les attaques qu'y subit la nature sont d'autant plus redoutables qu'elles sont invisibles. Invisible la pollution de la terre par les pesticides, invisible celle des eaux par les nitrates, invisibles les coups assésés à toute la faune sauvage, et notamment les pollinisateurs.

C'est pourquoi, persuadé que ces dégradations ne peuvent vous laisser indifférent(e), nous sommes conduits à vous demander de bien vouloir nous donner votre position sur les questions suivantes que nous nous ferons un plaisir de communiquer à nos adhérents et à la presse :

1. **Activité minière** : à l'heure où l'épuisement des ressources de la planète devient un enjeu majeur, quelle est votre position sur la relance de l'activité minière en France ? Cela vous choque-t-il qu'elle soit le fait d'entreprises soutenues par des fonds situés pour partie dans des paradis fiscaux ?
2. **Santé de la terre** : la France est toujours le 3^e utilisateur au monde de pesticides malgré l'organisation de deux campagnes de sensibilisation. De récentes expériences menées sous contrôle scientifique ont montré que des exploitations agricoles obtenaient des rendements identiques après avoir réduit de 50% l'épandage de pesticides. Etes-vous prêt à voter pour une loi qui, avant une interdiction totale, fixerait dans les meilleurs délais un plafond d'utilisation des pesticides qui pourrait se concrétiser dans un contingentement d'achat pour les exploitants ?

3. **Protection du bocage et de la biodiversité** : Il apparaît vital de préserver ce qui peut maintenir un minimum de biodiversité dans les espaces agricoles, à savoir : **les haies**. Êtes-vous d'accord pour poser réglementairement le principe : « aucun arrachage de haies sans autorisation préalable et si autorisation, obligation de replanter », ce qui est déjà inscrit dans de nombreuses chartes passées entre des collectivités territoriales et des associations environnementales ?
4. **Protection des forêts** : la sauvegarde de la forêt de Malpaire non loin de Sablé est toujours menacée par un projet de carrière sur 50 ha alors que tarde à paraître l'arrêté du Préfet de la Sarthe attendu après le vote négatif de la Commission des carrières du département. Compte tenu de la nouvelle donne du réchauffement climatique et afin que nos forêts concourent pleinement à l'exigence de fixer le carbone, êtes-vous prêt(e) à voter une loi qui interdirait tout projet industriel ou étranger à une activité forestière dans les espaces boisés supérieurs à 10 hectares ?
5. Afin de concourir à **préserver l'eau** dans nos bassins versant Sarthe Amont Aval et Erve Treulon, connaissant les effets en Bretagne quant à la multiplication des algues vertes, êtes-vous d'accord pour vous opposer dorénavant à tous projets de porcherie industrielle en Charnie et favoriser d'autres plus conformes et à renforcer les contrôles (pour rappel, le plan d'épandage de la porcherie de la Tuilerie à Joué en Charnie menace la qualité des eaux du Palais et de la Vègre)
6. Concernant **le bien-être animal**, soutiendriez-vous un projet de loi qui reverrait les normes des élevages de porcs, bovins et volailles permettant à ces animaux de retrouver un minimum de vie en extérieur ?
7. **La chasse** : êtes-vous prêt à soutenir tout projet de sécurisation de la pratique de la chasse et rétablir dans les meilleurs délais un jour sans chasse chaque semaine ?
8. **Précaution** : estimez-vous qu'après le Grenelle de l'Environnement, la COP 21, les lois sur la transition énergétique et sur la biodiversité, et enfin l'entrée de Nicolas Hulot au gouvernement, comme le disait un précédent président de la république, « l'écologie ça suffit » ?

Vous l'avez compris par le choix de nos questions, nous ne voulons pas laisser s'étioler un pays reposant sur un équilibre naturel où tout a son importance, la végétation comme la faune, qu'elle soit grande ou microscopique, où chaque élément enrichit les autres. Nous n'avons pas le droit de laisser s'abîmer la beauté et la vie d'un patrimoine remontant à la nuit des temps.

Vous remerciant de prendre le temps d'étudier notre questionnaire que nous avons volontairement limité à quelques questions centrales et simples et des engagements que vous voudrez bien prendre et communiquer, nous vous adressons nos cordiales salutations,

Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie